



D.2018.10.03.6.20

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 03 Octobre 2018

6 – PROJETS TERRITORIALISES**6.20– Linéo 5 Portet sur Garonne-Toulouse Empalot – Autorisation de signer le marché n° L5 2018 13593 - Lot 3 : Espaces verts avec l'entreprise COURSERANT.**

L'an deux mille dix-huit, le trois octobre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (M. Aujoulat)	
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (M. Trautmann)	
CARNEIRO Grégoire		X (M. Chollet)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. Grass)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X	X (M. Arévalo à/c du point 4.1)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe		X (M. Bacou)	
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry	X		

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération D.2016.05.25.2.1 du 25 mai 2016, le Comité Syndical approuvait le programme de l'opération LINEO 5 Portet sur Garonne / Toulouse Empalot.
- Par délibération D.2017.03.29.4.4 du 29 mars 2017, le Comité Syndical confiait par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie la réalisation de l'opération LINEO 5 - Portet sur Garonne/Toulouse Empalot.
- Par délibération D.2017.03.29.7.22 du 29 mars 2017, le Comité Syndical autorisait son Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre M 2017-081 pour la conception et la réalisation du LINEO 5 – Portet sur Garonne / Toulouse Empalot avec la société EGIS VILLE et TRANSPORTS.
- Par délibération D.2017.03.29.7.23 du 29 mars 2017, le Comité Syndical approuvait l'avenant 1 au marché de maîtrise d'œuvre M 2017-081 transférant la gestion dudit contrat à Tisséo Ingénierie.
- Par délibération D.2018.02.07.3.3 du 07 février 2018, le Comité Syndical approuvait les études d'AVP des aménagements confiés par le mandat de Maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie dans le cadre du projet LINEO 5 Portet-Toulouse telles que présentées dans le dossier de synthèse annexé à la présente et arrêtaient l'enveloppe financière prévisionnelle de travaux à 5 340 000 euros HT (valeurs avril 2016).

L'ensemble des travaux fera l'objet de 3 lots décomposés comme suit :

- Lot n°1- Voirie, assainissement, signalétique
- Lot n°2- SLT / Eclairage / Réseaux secs
- Lot n°3- Espaces verts

Le marché objet de la présente délibération concerne le lot 3. Il s'agit des travaux d'espaces verts nécessaires à la réalisation des futurs aménagements sur les communes de Portet sur Garonne et de Toulouse dans le cadre de l'opération LINEO 5.

Ce marché regroupe essentiellement les prestations suivantes :

- Travaux préliminaires et terrassement en terre végétale,
- Plantations et accessoires de plantations,
- Engazonnement,
- Arrosage,
- Travaux de parachèvement et de confortement.

La durée prévisionnelle maximale du marché est de 37 mois.

La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles 67 et 68 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 23 Juillet 2018 aux publications du BOAMP et JOUE et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres était fixée au 27 août 2018.

Trois (3) candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence :

1. ID VERDE
2. COURSERANT

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20181003-20181003-6-20D- DE Date de télétransmission : 03/10/2018 Date de réception préfecture : 03/10/2018

3. CAUSSAT Espaces Verts

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 25 Septembre 2018, retenu l'ensemble des candidatures.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du **25 Septembre 2018**, attribué le marché à **l'entreprise COURSERANT** pour un montant de **79.978,45 € H.T.**

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° L5 2018 13593 M avec **l'entreprise COURSERANT**.

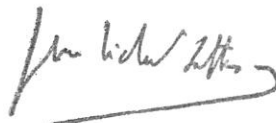
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec **l'entreprise COURSERANT** le marché L5 2018 13593 M relatif aux travaux d'espaces verts pour un montant total de **79.978,45 € H.T.**

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES